

Marché de spéculateurs...: vert lisier.

M. le Proprio qui protège ses droits à parfaitement raison en tout... le constructeur d'éolienne à son équipe permanente comme tous les autres d'ailleurs et ne peut à chaque endroit se mettre à entraîner de nouveaux employés .

Le seul constructeur d'éolienne Québécois de Bromont qui lui, emploie quelques centaines de travailleurs à été écarté pour un autre de l'extérieur : au frais de combien de subventions de toutes sortes de tous les niveaux de gouvernements. Tout ça pour un marché en surplus qui dépasse amplement les besoins, du Québec et dont le coût est du double au triple des centrales classiques.



Pour l'exportation aux U.S. ..? Là encore dupé... : les fournisseurs d'énergies du charbon propre et blanc sont à bien meilleur marché que ceux du Québec qui devront le leur donner... comme les alumineries à 1,5cent... et leur construire les lignes à nos frais s'ils veulent les compétitionner chez-eux, Ce n'est pas d'hier, que l'H.Q. comme compétiteur tente une percée et ce n'est pas pour demain car là la crise économique est grave , leur priorité : générer leurs profits...chez-eux.

Toutes espèces d'alarmisme projetant un sens vert urgence, d'agir, parce que c'est la fin du monde....ne sert en réalité qu'à déplacer des milliards publics vers une infime minorité en perte de vitesse : enliser en déficits , dettes cumulatives...faillites : leur environnement... eux sont en paniques financières... au crochet de nos élus qui ne l'ont jamais eu si belle... les 26 milliards des caisses de dépôts, perdu dans les marchés privés...sont un exemple de comment les affaires sont...Les élus sont en mode de sauve qui peut... Priorité aux institutions privées, à nos frais...sous le cou-vert de panique. Rien ne justifie présentement des éoliennes sur des territoires privés. L'atteintes aux droits... oppression et harcèlement porté justement contre ceux qui sont ces occupants...verts, en équilibre naturel, qui n'ont rien à voir avec la pollution industrielle urbaine .

Perversion aux profits d'un petit club privé sélect. .Messenger de ce club sélect: N'oublions pas que l'aviation est exclue de l'accord de Kyoto.. : le double langage....c'est plus de 50% de la pollution atmosphérique...connait-on un individu sur cette planète qui ne prends plus l'avion ou qui se limite à un vol aux 5 ans??? et le gros de ce marché et installations se trouvent toujours en centre urbain ou se retrouvent ces turbines, qui produisent des tonnes à l'heure de gaz à effet de serre ...portée et étendue à 40 milles pieds pendant des heures. Tout le reste n'est que fumisterie de politiciens profiteurs. (M. Économy) avec ses hausses et baisses imprévues à le contrôle... Le géant vert à les 2 mains sur le volant. Les dollars les plus verts jamais mis en circulation???

Le projet Siemens des mégas éoliennes sur les sites de barrages pour en doubler le pouvoir et à la foie sauver l'eau...est en plein développement aux U.S. ... un 2e plan est en construction. Parce qu'on (les autorités monopoly tique) n'en voulait pas ici????

Les mêmes qui pratiquent l'expropriation en douce à revers de ces territoires convoités : les tyrans.

250 milles dollars pour le seul ingénieur consultants des pros mégas en territoires privés, dont les résultats sont douteux et inconsistants, par différents organismes et ministères. Ces occupants eux...sont laissés à eux-mêmes pour leur contre expertise. Ils n'ont jamais demandé de soumissions, ni passer d'appel d'offre???ni individuellement ni en groupe. Cette situation de mépris, imposée en grande majorité contre leur gré, de fait accompli, devant un méga-système d'affaires publiques privées. Justice pour chacun des résidents occupants et environnants lésés, contrariés, privés de moyens adéquats.



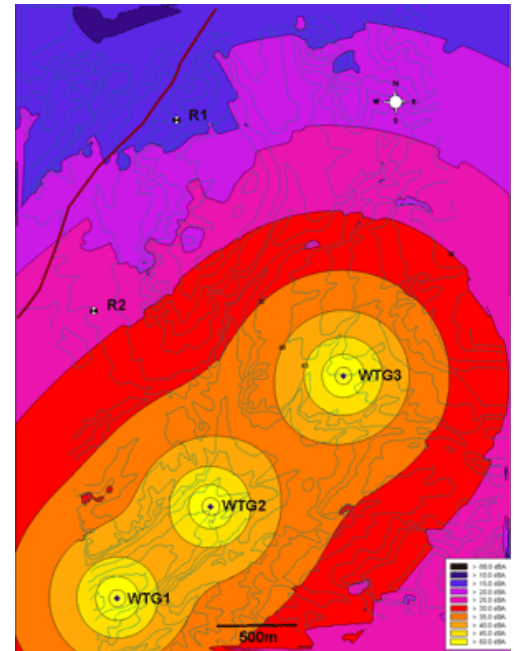
Une situation exigeant réparation. On a placé ces résidents en situation de poursuites... parce que leur bien convoité sans invitations. On leur a imposé par tous les niveaux de gouvernements : inégal. Ils doivent s'assurer, de leur propre défense. Par leur propre initiative... monter une quelconque argumentation... totalement désarmés devant la poursuite qui leur tombe dessus. Ils doivent se retrouver au minimum, sur la même base. Aucune assurance en dommage et ou compensation ne couvre cet imprévu. **Expropriation déguisée.**



L'assurance, au même titre que le consultant : de 250 mille dollars. Plus un dépôt de 2 millions de garanties pour étudier leur propositions.. et prouver le sérieux de leur capacité de financement. Pour un projet qui approche les 5 cents millions sur notre territoire privé. C'est le minimum qui doit être déposé. Comme sur n'importe quel autre soumission de contrat de construction.

Finis les jeux de dupes... et la propagande institutionnalisée... étant en grande partie, les mêmes intérêts financiers médiatiques, éoliens et gazier s'y retrouvant : le totalitarisme, du pouvoir public-privé : l'abus de pouvoir. Attendez donc qu'on vous fassent signe. Voir si on ne déménagera au tiers-monde par l'inverse, pour vous enrichir. Vous voulez rire???

Vous êtes bien pressé! C'est mauvais en affaire... Pour les autres : mêlez-vous de vos affaires... objectivement. Les éoliennes vous intéressent à ce point : obligez vos élus de vous laissez en installer à chacune de vos propriétés, doublés de panneaux solaires, en milieu urbain, subventionné à 2,5 cents du kw, comme en Chine où le besoin énergétique est réel pour libérer le réseau public ; là ce n'est pas un racket pour un infime club sélect d'oligarchiste à mes frais. Pour être rentable l'énergie verte se doit d'être durable et compétitive pas en en forçant artificiellement les tarifs par des bras de levier, de passe-passe financière par les mêmes qui nous mènent à la ruine des banques.



Ce coût-ci c'est à mes risques et j'embarque pas dans votre gamique. Je veux resté maître chez-nous. Si notre hydro nationale. avait tous les droits comme prétendu, de passer partout et d'y installé quoi que se soit; on ne se serait pas donné toutes cette peine pour concocter ces complexes contrats de plus de cents pages et de les passer à un sous-contractants cheminant par devant, pour pouvoir acquérir ces droits territoriaux privés un à un à une infime minorité... pas gré à gré; bon gré mal gré, pour contourner les droits civils fonciers; Puis les imposer, les jouer contre la grande majorité des proprios qui n'ont rien à y voir. mais qui se verront pris avec, sans dédommagements de valeurs et de leur environnement de résidents occupants brimés pour une fumisterie magique verte, voilant l'imposture financière d'arnaqueurs, spéculateurs.



Le tout emballé d'un battage médiatique partisan. On ne se permettraient jamais d'agir de la sorte en territoires autochtones, on n'aurait pas fini d'en parler publiquement qu'aussitôt, le tout serait rendu à l'O.N.U. condamnant l'oppression, l'assimilation, la perte de culture, l'avenir ruiné, la fin d'un peuple occupant. La complaisance verte et l'escroquerisation sont le scénario du pouvoir.

Christian Noël Résident occupant du territoire convoité